

bares ne le déchirassent ; mais, sur l'assurance que le corsaire lui donna qu'il le lui rendrait lorsqu'il l'aurait examiné, elle le lui abandonna : après l'avoir lu avec son interprète, il le lui remit, en disant qu'il était bon et qu'elle n'avait rien à craindre pour elle, sa suite et ses effets.

Madame de Bourk lui représenta alors, qu'étant libre par son passe-port et par sa naissance, elle désirait qu'il la fit conduire dans sa chaloupe sur les côtes d'Espagne, dont elle était si proche ; qu'il devait cette considération au passe-port de France, qu'en usant de la sorte, il lui épargnerait beaucoup de fatigue, et à son époux des inquiétudes mortelles ; que, s'il lui rendait ce service, elle saurait le reconnaître dans l'occasion. Le corsaire répliqua qu'étant renégat, il ne pouvait en user de la sorte ; qu'il y allait de sa tête ; que le dey d'Alger se persuaderait aisément que, sous prétexte de passe-port de France, il aurait rançonné une famille ennemie de son état, et l'aurait remise en terre chrétienne ; qu'il fallait absolument qu'elle le suivît jusqu'à Alger ; que son passe-port, aussi bien que sa personne, fussent présentés au dey, et que, cela fait, on la remettrait entre les mains du consul de France, qui la ferait transporter en Espagne par telle voie qu'elle ét. lui jugerait à propos ; qu'il lui donnait le choix, ou de passer sur son bord, ou de demeurer sur la tartane, sur laquelle elle serait plus libre et plus tranquille que sur son vaisseau.

Madame de Bourk accepta de demeurer sur la tartane ; le capitaine y mit seulement sept Turcs ou Maures pour faire la manœuvre, l'amarra à son vaisseau pour la remorquer, après en avoir enlevé la chaloupe, trois ancres et toutes les provisions, à la réserve de celles de madame de Bourk. Après ces dispositions, le corsaire prit la route d'Alger. Madame de Bourk lui fit présent de sa montre ; elle en donna aussi une au commandant turc de la tartane, avec quatre louis d'or.

Les 28, 29, et 30, il s'éleva une furieuse tempête, pendant laquelle le câble de remorque fut cassé, et la tartane séparée du vaisseau. Le commandant et les autres Turcs, fort ignorans sur la manœuvre (car le corsaire n'y avait pas mis ses meilleurs marins, et d'ailleurs on manquait de boussole, celle de la tartane ayant été brisée dans l'abordage), s'abandonnèrent au gré des vents et de la mer ; la tartane fut néanmoins poussée heureusement sur la côte de Barbarie le 1er. novembre, dans un golfe appelé Colo, au levant de Gigery. On y jeta l'ancre, et le commandant de la tartane, qui ne connaissait pas la terre, envoya deux Maures à la nage pour s'informer en quel lieu ils étaient.

Les Maures des environs, qui avaient aperçu cette tartane, s'étaient rendus armés et en grand nombre, sur le rivage, pour s'opposer à la descente, se persuadant que c'était un vaisseau chrétien qui venait pour les enlever, ou leurs bestiaux ; mais ils furent détrompés par les Maures du corsaire, qui leur dirent que c'était une prise faite sur les chrétiens, et qu'il y avait dedans une grande princesse de France que l'on conduisait à Alger. L'un des deux Maures étant demeuré à terre, l'autre revint à la nage rendre raison de sa commission, apprenant au patron de la tartane quelle était cette côte où il avait mouillé, et sa distance d'Alger ; ajoutant qu'ils devaient avoir passé cette ville, puisqu'ils avaient suivi l'impulsion du vent qui avait régné depuis quelques jours. Sur cet avis, le commandant, impatient de s'y rendre, et de rejoindre son corsaire, ne se donna pas la peine de lever l'ancre ; il coupa le câble, et mit à la voile sans ancre, sans chaloupe et sans boussole.

Il n'était pas à une demi-lieue du golfe qu'il paya cher son imprudence ; un vent contraire s'éleva, dont il ne put se rendre maître et qui le repoussa sur la côte ; il voulut se servir de ses rames, mais la faiblesse de l'équipage les rendait inutiles ; et, malgré ses efforts, la tartane donna contre un rocher, et se brisa. La Providence voulut épargner à madame de Bourk les rigueurs et les peines d'un long esclavage. Toute la poupe fut bientôt submergée, et madame de Bourk, qui était en prières dans la chambre, avec son fils et ses filles de chambre, fut noyée avec eux. Ceux qui se trouvèrent du côté de la proue, entre lesquels étaient l'abbé de Bourk, le sieur Arthur, Irlandais, le maître-d'hôtel, une des filles de chambre, et le laquais s'accrochèrent aux débris qui étaient sur le rocher.

Arthur ayant aperçu quelque chose dans l'eau, qui se débattait contre les flots, descendit ; il trouva que c'était mademoiselle de Bourk, qu'il retira, et il la mit entre les mains du maître-d'hôtel, lui recommandant d'en avoir soin.

L'abbé descendit le premier du débris de la tartane sur le rocher où elle s'était brisée. Avec son couteau, qu'il avait enfoncé avec force dans la fente du rocher, il s'y soutint quelque temps contre la violence des vagues ; elles le couvrirent et le poussèrent même du côté d'une roche sèche, d'où pour gagner le rivage, il y avait encore

un petit bras de mer à passer ; pour y parvenir, il voulut se saisir d'une planche du débris qu'il trouva sous ses mains, mais elle lui échappa ; enfin il se servit d'une rame, avec laquelle il gagna un rocher adhérent à la terre ferme.

Les Maures, qui étaient sur le rivage, le saisirent, le dépouillèrent, lui coupèrent ses habits, et le maltraitèrent encore. Les autres Maures, en grand nombre, se jetèrent à l'envie dans la mer, s'attendant à trouver un riche butin. Le maître-d'hôtel, qui tenait entre ses bras mademoiselle de Bourk, fit signe à deux de ces barbares, qui vinrent à lui ; et, quand ils furent à quatre pas, il la leur jeta de toute sa force, ils la requèrent ; et la prenant l'un par la main, et l'autre par un pied, ils la conduisirent au rivage, où ils lui ôtèrent seulement un soulier et un bas pour gage de sa servitude. Ce maître-d'hôtel, qui a confirmé toutes les circonstances de ce tragique événement, a assuré que, pendant qu'il la tenait encore entre ses bras, voyant venir ces barbares, cette jeune enfant, formée à la vertu et à la piété par sa mère et son oncle, lui dit avec un air au-dessus de son âge :

“ Je ne crains pas que ces gens-là me tuent, mais j'apprends qu'ils me fassent changer de religion ; mais je souffrirai plutôt la mort que de manquer à ce que j'ai promis à Dieu. ” Il la confirma dans ces généreux sentimens, l'assurant qu'il était dans la même résolution, à quoi elle l'exhorta d'une manière fort pressante.

*Suite et fin au prochain numéro.*

**A VENDRE,**  
A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES  
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,  
**LE CALENDRIER POUR 1846.**

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.  
7 Novembre 1845.

**LIVRES**  
A L'USAGE DES  
ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,  
A CINQ PAR CENT,  
*Meilleur marché que partout ailleurs.*

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre **A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.**

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3,  
6 novembre 1845.

**ORNEMENS D'ÉGLISE.**  
ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

*Agent pour ornemens et objets d'Église.*

Montréal, 15 septembre 1845.

**GARNITURE COMPLETE**  
(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)  
— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,  
UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

“	“	“	avec croix-sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout
2 DALMATIQUES.	Fond ditto	ditto	ditto ditto ditto
ORFROIS	ditto	ditto	ditto ditto ditto
UNE CHAPE,	Fond ditto	ditto	ditto ditto ditto
CHAPERON et BANDES	ditto	ditto	ditto ditto ditto
LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE,	broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.		

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “  
N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St.  
New-York.